



**Légende du plan d'aménagement particulier "quartier existant"**

- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
- ▭ délimitation du PAP
  - - - délimitation des différentes zones du PAG
  - délimitation de la densité dans les différentes zones

**Nombre de niveaux et de logements par immeuble**  
 I, II, III, ... nombre de niveaux pleins  
 L1, L4, L6, ... nombre de logements

**Servitudes**  
 EC servitude de type urbanistique - type "environnement construit"

- Éléments à sauvegarder**
- construction à conserver (à titre indicatif)
  - gabarit d'une construction existante à préserver (à titre indicatif)
  - alignement d'une construction existante à préserver (à titre indicatif)
  - ▲ monument à conserver (à titre indicatif)
  - ▭ Immeubles et objets classés monument national ou inscrits à l'inventaire supplémentaire (à titre indicatif)
  - muret à conserver

- Fond du plan**
- ▭ parcellaire (PCN 2017)
  - ▨ constructions existantes (PCN 2017)
  - ▨ zone soumise à un PAP "nouveau quartier" (à titre indicatif)
  - ▨ zone d'aménagement différé (à titre indicatif)
  - - - sections cadastrales
  - limite communale

VERSION JANVIER 2018 VOTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	26.01.2018	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CE
B	20.11.2020	ADAPTATION SELON LA MODIFICATION "UEWENT TERENS" À BEIDWEILER - VOTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 20/11/2020 (REK 217/2021/2020, PAP-GE 389/21/21)
C		

MAITRE DE L'OUVRAGE  
**Commune de Junglinster**  
 PROJET  
**Plan d'aménagement particulier "quartier existant"**  
 PLAN  
 Localité de Beidweiler  
 BUREAU D'ÉTUDES  
**zimplan s.à r.l.**  
 Urbanisme & Aménagement du Territoire  
 83, Parc d'Activités Capellen  
 L-8308 Capellen  
 Tél: +352 26 45 2 85 66  
 info@zimplan.lu  
 www.zimplan.lu

DESSINÉ PAR	VKS	FORMAT DIN-A2 (420 x 594 mm)
VÉRIFIÉ PAR	CRH	ÉCHELLE 1/2.500
DATE	03.01.2018	0 50 100 m
FICHER	Z:\Junglinster\02_PAG_2011\20140532-ZP_JUNG_PAP-GEV_Plans	
PLAN N°	20140532-ZP_JUNG_PAP_GE_02_Beidweiler_b	
FOND DE PLAN	© ORIGINE CADASTRE - DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES	